

AR Prefecture

REPUBLIQUE FRANÇAISE

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

COMMUNE - COMMUNE DE PUY ST ANDRE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21050107800013

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL 20300 (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

AR Prefecture

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Régulation 05/04/2023
I - Informations générales (5)

Publié le 05/04/2023

A - Informations statistiques, fiscales et financières

Sommaire

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
II - Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12
III - Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19
IV - Annexes (6)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	31
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	32
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	36
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	37
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	38
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	40
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	41
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	42
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	43
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	44
A4 - Etat des provisions	45
A5 - Etalement des provisions	46
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	47
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	48
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	49
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	50
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	51
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	52
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	53
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	54
A8 - Etat des charges transférées	55
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	56
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	57
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	58
A10.3 - Opérations liées aux cessions	59
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	60
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	61
A11 - Etat des travaux en régie	62
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	64
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	65
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	66
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	67
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	68
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	69
B1.6 - Etat des engagements reçus	70
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	71
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	72

AR - Préfecture

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

Publié le 05/04/2023

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	73
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	74
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	75
C1.2 - Actions de formation des élus	77
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	78
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	79
C3.2 - Liste des établissements publics créés	80
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	81
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	82
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	83
C3.6 - Identification des flux croisés	85
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	86
D2 - Arrêté et signatures	87

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

AR - Prefecture		COMMUNE DE PUY ST ANDRE		CA
Code INSEE		BUDGET COMMUNAL 20300		2022
05-2105-05107-20230330-19_2023-BF				
Reçu le 05/04/2023				
Publié le 05/04/2023				
INFORMATIONS GENERALES				I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES				A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	487
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTES DE COMMUNES DU BRIANCONNAIS	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
426 667,00	457 338,00	0,00	0,00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	805,70	0,00
2	Produit des impositions directes/population	373,18	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 046,87	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	422,41	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	88,81	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,07 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	76,96 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	40,35 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR Prefecture

I - INFORMATIONS GENERALES		I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET		B
005-210501078-20230330-19_2023_BF		
Reçu le 05/04/2023		
Publié le 05/04/2023		

POUR MEMOIRE(1)

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

- (1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.
- (2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.
- (4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (5) A compléter par un seul des deux choix suivants :
 - semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
 - budgétaires (délibération n° du).

AR Prefecture

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

005-210501078-20230330-19_2023-BF

VUE D'ENSEMBLE

II

Reçu le 05/04/2023

A1

Publié le 05/04/2023

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	414 253,70	G	527 729,95
	Section d'investissement	B	205 772,61	H	176 956,33

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	456 768,73
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	102 869,41	J	0,00
			(si déficit)		(si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	722 895,72	= G+H+I+J	1 161 455,01

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	414 253,70	= G+I+K	984 498,68
	Section d'investissement	= B+D+F	308 642,02	= H+J+L	176 956,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	722 895,72	= G+H+I+J+K+L	1 161 455,01

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00

Chap.	AR Prefecture	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

AR Prefecture

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

005-210501078-20230330-10-2023-DF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	404 860,36	140 818,70	0,00	0,00	264 041,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 600,00	196 476,72	0,00	0,00	6 123,28
014	Atténuations de produits	14 000,00	11 989,84	0,00	0,00	2 010,16
65	Autres charges de gestion courante	67 594,00	56 927,78	0,00	0,00	10 666,22
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		689 054,36	406 213,04	0,00	0,00	282 841,32
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	5 000,00	3 566,66	0,00	0,00	1 433,34
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	500,00	500,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		694 554,36	410 279,70	0,00	0,00	284 274,66
023	Virement à la section d'investissement (2)	241 997,37				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	3 974,00			-3 974,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		241 997,37	3 974,00			238 023,37
TOTAL		936 551,73	414 253,70	0,00	0,00	522 298,03
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 604,21	0,00	0,00	-4 604,21
70	Produits services, domaine et ventes div	146 950,00	121 827,60	0,00	0,00	25 122,40
73	Impôts et taxes	215 592,00	263 308,25	0,00	0,00	-47 716,25
74	Dotations et participations	53 241,00	67 079,36	0,00	0,00	-13 838,36
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	40 825,50	0,00	0,00	-1 825,50
Total des recettes de gestion courante		454 783,00	497 644,92	0,00	0,00	-42 861,92
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	12 180,50	0,00	0,00	-12 180,50
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		454 783,00	509 825,42	0,00	0,00	-55 042,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	25 000,00	17 904,53			7 095,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		25 000,00	17 904,53			7 095,47
TOTAL		479 783,00	527 729,95	0,00	0,00	-47 946,95
Pour information		(3) 456 768,73				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

AR Prefecture

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

005-210501078-20230330-19-2023-85
Recu le 05/04/2023

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

II

Publié le 05/04/2023

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	10 200,00	4 088,12	0,00	6 111,88
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	267 717,40	183 719,96	0,00	83 997,44
	Total des dépenses d'équipement	277 917,40	187 808,08	0,00	90 109,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150,00	60,00	0,00	90,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	150,00	60,00	0,00	90,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	278 067,40	187 868,08	0,00	90 199,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	25 000,00	17 904,53		7 095,47
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 000,00	17 904,53		7 095,47
	TOTAL	303 067,40	205 772,61	0,00	97 294,79
	Pour information	(2) 102 869,41			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	36 070,00	43 707,39	0,00	-7 637,39
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	36 070,00	43 707,39	0,00	-7 637,39
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	1 405,53	0,00	-1 405,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	127 869,44	127 869,41	0,00	0,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	127 869,44	129 274,94	0,00	-1 405,50
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	163 939,44	172 982,33	0,00	-9 042,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	241 997,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	3 974,00		-3 974,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	241 997,37	3 974,00		238 023,37
	TOTAL	405 936,81	176 956,33	0,00	228 980,48

Chap.	AR Prefecture	Crédits ouverts	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
05-210501078-20230330-19_2023-BF	Reçu le 05/04/2023	(BP+M+RAR N-1)			
R 001	Soièd d'èxécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

AR Prefecture

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

05-210501078-20230330-19_2023_01 BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

B1

Reçu le 05/04/2023
Publié le 05/04/2023

1 - Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	140 818,70		140 818,70
012	Charges de personnel, frais assimilés	196 476,72		196 476,72
014	Atténuations de produits	11 989,84		11 989,84
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56 927,78		56 927,78
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	3 566,66	3 974,00	7 540,66
68	Dot. aux amortissements et provisions	500,00	0,00	500,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		410 279,70	3 974,00	414 253,70
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	183 719,96		183 719,96
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 088,12	0,00	4 088,12
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	17 904,53	17 904,53
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	60,00	0,00	60,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		187 868,08	17 904,53	205 772,61
Pour information				102 869,41
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				102 869,41

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR Prefecture

II - PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET

II

BALANCE GÉNÉRALE DU BUDGET

B2

05-210501078-20230330-19_2023_PV

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

2 - Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	4 604,21		4 604,21
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	121 827,60		121 827,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		17 904,53	17 904,53
73	Impôts et taxes	263 308,25		263 308,25
74	Dotations et participations	67 079,36		67 079,36
75	Autres produits de gestion courante	40 825,50	0,00	40 825,50
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 180,50	0,00	12 180,50
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		509 825,42	17 904,53	527 729,95
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				456 768,73

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 405,53	0,00	1 405,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	127 869,41		127 869,41
13	Subventions d'investissement	43 707,39	0,00	43 707,39
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	3 974,00	3 974,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		172 982,33	3 974,00	176 956,33
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

AR Prefecture

III - VOTE DU BUDGET

005-210501078-20220320_19_2023.DM

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

III

A1

Chapart (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	404 860,36	140 818,70	0,00	0,00	264 041,66
60611	Eau et assainissement	3 000,00	1 320,74	0,00	0,00	1 679,26
60612	Energie - Electricité	15 000,00	10 211,68	0,00	0,00	4 788,32
60622	Carburants	5 000,00	4 289,38	0,00	0,00	710,62
60623	Alimentation	1 000,00	2 976,42	0,00	0,00	-1 976,42
60631	Fournitures d'entretien	4 000,00	436,62	0,00	0,00	3 563,38
60632	Fournitures de petit équipement	5 000,00	2 700,42	0,00	0,00	2 299,58
60633	Fournitures de voirie	2 000,00	99,00	0,00	0,00	1 900,96
60636	Vêtements de travail	1 000,00	1 080,75	0,00	0,00	-80,75
6064	Fournitures administratives	2 500,00	1 101,38	0,00	0,00	1 398,62
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	915,11	0,00	0,00	-915,11
6068	Autres matières et fournitures	27 800,00	8 241,37	0,00	0,00	19 558,63
611	Contrats de prestations de services	10 000,00	10 999,11	0,00	0,00	-999,11
6132	Locations immobilières	0,00	2 438,00	0,00	0,00	-2 438,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	1 105,31	0,00	0,00	4 894,69
61521	Entretien terrains	0,00	2 237,85	0,00	0,00	-2 237,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	12 500,00	1 933,89	0,00	0,00	10 566,11
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	12 500,00	2 432,37	0,00	0,00	10 067,63
615231	Entretien, réparations voiries	15 000,00	7 931,07	0,00	0,00	7 068,93
615232	Entretien, réparations réseaux	5 000,00	612,00	0,00	0,00	4 388,00
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	4 453,48	0,00	0,00	25 546,52
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	543,12	0,00	0,00	456,88
6156	Maintenance	11 000,00	7 874,59	0,00	0,00	3 125,41
6161	Multirisques	6 500,00	6 574,41	0,00	0,00	-74,41
6168	Autres primes d'assurance	7 500,00	6 497,48	0,00	0,00	1 002,52
617	Etudes et recherches	4 000,00	700,00	0,00	0,00	3 300,00
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	292,00	0,00	0,00	708,00
6184	Versements à des organismes de formation	3 000,00	1 327,90	0,00	0,00	1 672,10
6188	Autres frais divers	156 460,36	100,00	0,00	0,00	156 360,36
6226	Honoraires	2 500,00	6 528,00	0,00	0,00	-4 028,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	1 896,00	0,00	0,00	3 104,00
6228	Divers	5 000,00	4 769,87	0,00	0,00	230,13
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	4 000,00	193,97	0,00	0,00	3 806,03
6237	Publications	1 000,00	103,11	0,00	0,00	896,89
6247	Transports collectifs	0,00	919,92	0,00	0,00	-919,92
6251	Voyages et déplacements	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	1 500,00	1 000,20	0,00	0,00	499,80
6262	Frais de télécommunications	2 000,00	1 618,65	0,00	0,00	381,35
627	Services bancaires et assimilés	0,00	38,84	0,00	0,00	-38,84
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	1 024,25	0,00	0,00	-524,25
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	0,00	162,27	0,00	0,00	-162,27
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 000,00	2 685,00	0,00	0,00	3 315,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	144,65	0,00	0,00	-144,65
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	600,00	0,00	0,00	-600,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	20 000,00	19 816,00	0,00	0,00	184,00
6288	Autres services extérieurs	100,00	85,48	0,00	0,00	14,52
63512	Taxes foncières	7 500,00	7 807,00	0,00	0,00	-307,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	202 600,00	196 476,72	0,00	0,00	6 123,28
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	4 000,00	3 327,71	0,00	0,00	672,29
6218	Autre personnel extérieur	30 000,00	12 009,39	0,00	0,00	17 990,61
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	102,38	0,00	0,00	-102,38
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	2 900,00	3 603,11	0,00	0,00	-703,11
6411	Personnel titulaire	95 000,00	113 083,11	0,00	0,00	-18 083,11
6413	Personnel non titulaire	16 000,00	13 369,76	0,00	0,00	2 630,24
6415	Indemnité inflation	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 000,00	19 431,30	0,00	0,00	568,70
6453	Cotisations aux caisses de retraites	30 000,00	26 776,96	0,00	0,00	3 223,04
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 500,00	960,00	0,00	0,00	540,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 700,00	1 722,00	0,00	0,00	-22,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	551,00	0,00	0,00	-51,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	1 440,00	0,00	0,00	-1 440,00
014	Atténuations de produits	14 000,00	11 989,84	0,00	0,00	2 010,16
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	8 000,00	7 034,00	0,00	0,00	966,00
7398	Reverst., restitut° et prélèvt divers	6 000,00	4 955,84	0,00	0,00	1 044,16
65	Autres charges de gestion courante	67 594,00	56 927,78	0,00	0,00	10 666,22

Chap/ Libelle (1)	AR Prefecture Libelle (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
0031	0501078-20230330-19_2023-BF					
	Reçu le 05/04/2023					
	Publié le 05/04/2023					
6531	Indemnités	26 000,00	25 951,78	0,00	0,00	48,22
6532	Frais de mission	1 000,00	1 309,11	0,00	0,00	-309,11
6533	Cotisations de retraite	3 800,00	3 770,73	0,00	0,00	29,27
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6535	Formation	3 000,00	1 512,26	0,00	0,00	1 487,74
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	679,22	0,00	0,00	-679,22
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	10 500,00	6 050,00	0,00	0,00	4 450,00
65888	Autres	20 594,00	17 654,68	0,00	0,00	2 939,32
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		689 054,36	406 213,04	0,00	0,00	282 841,32
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 000,00	3 566,66	0,00	0,00	1 433,34
6714	Bourses et prix	4 000,00	3 566,66	0,00	0,00	433,34
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	500,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		694 554,36	410 279,70	0,00	0,00	284 274,66
023	Virement à la section d'investissement	241 997,37	0,00			241 997,37
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	0,00	3 974,00			-3 974,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	3 974,00			-3 974,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		241 997,37	3 974,00			238 023,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		241 997,37	3 974,00			238 023,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		936 551,73	414 253,70	0,00	0,00	522 298,03
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

005-210501078-20220330-19-2023-PS

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (4)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	4 604,21	0,00	0,00	-4 604,21
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	4 504,21	0,00	0,00	-4 504,21
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
70	Produits services, domaine et ventes div	146 950,00	121 827,60	0,00	0,00	25 122,40
7022	Coupes de bois	0,00	249,96	0,00	0,00	-249,96
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	50 000,00	28 044,54	0,00	0,00	21 955,46
70611	Redevances enlèvement ordures ménagères	700,00	796,00	0,00	0,00	-96,00
70631	Redevances services à caractère sportif	17 000,00	16 721,32	0,00	0,00	278,68
70688	Autres prestations de services	250,00	2 049,96	0,00	0,00	-1 799,96
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	36 000,00	39 569,22	0,00	0,00	-3 569,22
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	6 000,00	5 977,87	0,00	0,00	22,13
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	28 418,73	0,00	0,00	-28 418,73
7088	Produits activités annexes (abonnements)	33 000,00	0,00	0,00	0,00	33 000,00
73	Impôts et taxes	215 592,00	263 308,25	0,00	0,00	-47 716,25
73111	Impôts directs locaux	181 392,00	180 821,00	0,00	0,00	571,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	920,00	0,00	0,00	-920,00
73211	Attribution de compensation	7 000,00	7 021,16	0,00	0,00	-21,16
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	19 772,01	0,00	0,00	-19 772,01
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	20 477,00	0,00	0,00	-20 477,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	2 200,00	2 560,61	0,00	0,00	-360,61
7366	Taxes sur les remontées mécaniques	25 000,00	31 736,47	0,00	0,00	-6 736,47
74	Dotations et participations	53 241,00	67 079,36	0,00	0,00	-13 838,36
7411	Dotation forfaitaire	30 000,00	29 379,00	0,00	0,00	621,00
74121	Dotation de solidarité rurale	10 800,00	10 897,00	0,00	0,00	-97,00
74127	Dotation nationale de péréquation	2 400,00	2 975,00	0,00	0,00	-575,00
742	Dot. aux élus locaux	4 000,00	4 547,00	0,00	0,00	-547,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	6 041,00	6 041,00	0,00	0,00	0,00
748388	Autres	0,00	12 817,44	0,00	0,00	-12 817,44
7488	Autres attributions et participations	0,00	422,92	0,00	0,00	-422,92
75	Autres produits de gestion courante	39 000,00	40 825,50	0,00	0,00	-1 825,50
752	Revenus des immeubles	39 000,00	40 825,14	0,00	0,00	-1 825,14
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,36	0,00	0,00	-0,36
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		454 783,00	497 644,92	0,00	0,00	-42 861,92
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	12 180,50	0,00	0,00	-12 180,50
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 165,70	0,00	0,00	-1 165,70
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	3 974,00	0,00	0,00	-3 974,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	7 040,80	0,00	0,00	-7 040,80
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		454 783,00	509 825,42	0,00	0,00	-55 042,42
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	25 000,00	17 904,53			7 095,47
722	Immobilisations corporelles	25 000,00	17 904,53			7 095,47
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		25 000,00	17 904,53			7 095,47
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		479 783,00	527 729,95	0,00	0,00	-47 946,95
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		456 768,73				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) *Donc 776*
045-210501078-20230330-19_2023-BF

Recu le 05/04/2023

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Publié le 05/04/2023

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

05-210501078-20220339-10-6088-25
Reçu le 05/04/2023
Publié le 05/04/2023

Chap/ art (1)	Libellé (4)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	10 200,00	4 088,12	0,00	6 111,88
202	Frais réalisat° documents urbanisme	4 000,00	3 600,00	0,00	400,00
2033	Frais d'insertion	0,00	488,12	0,00	-488,12
2051	Concessions, droits similaires	6 200,00	0,00	0,00	6 200,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
103	Opération d'équipement n° 103 (2)	38 000,00	24 870,04	0,00	13 129,96
130	Opération d'équipement n° 130 (2)	5 000,00	4 507,26	0,00	492,74
139	Opération d'équipement n° 139 (2)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
145	Opération d'équipement n° 145 (2)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
162	Opération d'équipement n° 162 (2)	3 800,00	2 163,40	0,00	1 636,60
163	Opération d'équipement n° 163 (2)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
164	Opération d'équipement n° 164 (2)	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
166	Opération d'équipement n° 166 (2)	70 000,00	40 004,40	0,00	29 995,60
167	Opération d'équipement n° 167 (2)	115 000,00	111 603,28	0,00	3 396,72
81	Opération d'équipement n° 81 (2)	6 267,40	0,00	0,00	6 267,40
88	Opération d'équipement n° 88 (2)	11 650,00	571,58	0,00	11 078,42
89	Opération d'équipement n° 89 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	277 917,40	187 808,08	0,00	90 109,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	150,00	60,00	0,00	90,00
275	Dépôts et cautionnements versés	150,00	60,00	0,00	90,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	150,00	60,00	0,00	90,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES	278 067,40	187 868,08	0,00	90 199,32
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	25 000,00	17 904,53		7 095,47
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	25 000,00	17 904,53		7 095,47
2313	Constructions	24 000,00	17 904,53		6 095,47
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 000,00	0,00		1 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	25 000,00	17 904,53		7 095,47
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	303 067,40	205 772,61	0,00	97 294,79
	Pour information	102 869,41			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

05-210501078-20220339-19-6988-23

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

Chap/art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	36 070,00	43 707,39	0,00	-7 637,39
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	3 600,00	3 634,79	0,00	-34,79
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 000,00	17 600,00	0,00	-7 600,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	16 470,00	16 470,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 000,00	6 002,60	0,00	-2,60
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	36 070,00	43 707,39	0,00	-7 637,39
10	Dotations, fonds divers et réserves	127 869,44	129 274,94	0,00	-1 405,50
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 405,53	0,00	-1 405,53
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	127 869,44	127 869,41	0,00	0,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	127 869,44	129 274,94	0,00	-1 405,50
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES	163 939,44	172 982,33	0,00	-9 042,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement	241 997,37			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	0,00	3 974,00		-3 974,00
2111	Terrains nus	0,00	3 974,00		-3 974,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	241 997,37	3 974,00		238 023,37
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	241 997,37	3 974,00		238 023,37
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)	405 936,81	176 956,33	0,00	228 980,48
	Pour information	0,00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR Prefecture

III – VOTE DU BUDGET

III

05-210501078-20220230-19-2022-BF

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 103 (1)

LIBELLE : Aménagement de village

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		38 000,00	A 24 870,04	0,00	13 129,96	B 954 560,00
20	Immobilisations incorporelles	20 000,00	20 148,00	0,00	-148,00	38 117,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	774,00	0,00	-774,00	774,00
2031	Frais d'études	20 000,00	19 374,00	0,00	626,00	37 343,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 078,84	0,00	-1 078,84	1 370,38
2152	Installations de voirie	0,00	672,52	0,00	-672,52	964,06
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	406,32	0,00	-406,32	406,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	18 000,00	3 643,20	0,00	14 356,80	915 072,62
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	192 763,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	18 000,00	3 643,20	0,00	14 356,80	722 309,58

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 200 682,42
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	200 529,58
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	8 495,84
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	90 552,76
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	53 299,51
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	6 760,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	0,00	0,00	0,00	33 799,01
1383	Subv non transf Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	7 622,46
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	152,84
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	152,84

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-24 870,04	D - B	-753 877,58

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
05-210501078-2022 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 130 (1)
LIBELLE : Renabilitation d'un batiment com

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		5 000,00	A	4 507,26	0,00	492,74	B	235 190,96
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		682,86	0,00	-682,86		682,86
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		682,86	0,00	-682,86		682,86
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	5 000,00		3 824,40	0,00	1 175,60		234 508,10
2313	Constructions	5 000,00		3 824,40	0,00	1 175,60		207 878,10
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		26 630,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	20 753,41
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		20 753,41
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		0,00	0,00		6 054,07
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00		0,00	0,00		14 699,34
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-4 507,26	D - B	-214 437,55

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
05-210501078-2022 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 139 (1)
LIBELLE : Valorisation patrimoine

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		2 000,00	A	0,00	0,00	2 000,00	B 46 350,20
20	Immobilisations incorporelles	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	
2031	Frais d'études	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	46 350,20	
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	32 747,95	
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	13 602,25	

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-46 350,20

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
05-210501078-2022	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Reçu le 05/04/2023		
Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 145 (1)
LIBELLE : Economie d'énergie

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		5 000,00	A	0,00	5 000,00	B
			0,00	0,00	0,00	897,66
20	Immobilisations incorporelles	0,00	A	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	A	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	A	0,00	5 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	A	0,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	A	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	A	0,00	0,00	897,66
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	A	0,00	0,00	897,66

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D	
			0,00	0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00	C	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	C	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	C	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	C	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	C	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	C	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	C	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-897,66

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture		III – VOTE DU BUDGET		III
05-210501078-2022		DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
Reçu le 05/04/2023				
Publié le 05/04/2023				

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 162 (1)
LIBELLE : vergers communaux

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		3 800,00	A 2 163,40	0,00	1 636,60	B 3 470,20
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	2 163,40	0,00	-2 163,40	3 470,20
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	0,00	225,00	0,00	-225,00	1 531,80
21758	Autres installat*, matériel (mise à disp	0,00	1 938,40	0,00	-1 938,40	1 938,40
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00
2315	Installat*, matériel et outillage techni	3 800,00	0,00	0,00	3 800,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-2 163,40	D - B	-3 470,20

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
05-210501078-2022 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023		
OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 163 (1)		
LIBELLE : habitat participatif		

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire			
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
DEPENSES		1 000,00	A	0,00	0,00	1 000,00	B	0,00	
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00		0,00		0,00		1 000,00	0,00
2031	Frais d'études	1 000,00		0,00		0,00		1 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
05-210501078-2022	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Reçu le 05/04/2023		
Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 164 (1)
LIBELLE : budget participatif

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		10 000,00	A	0,00	10 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00
2315	Installat°, matériel et outillage techni	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
05-210501078-2022	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Reçu le 05/04/2023		
Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 166 (1)
LIBELLE : creation appartements communaux

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		70 000,00	A	40 004,40	0,00	29 995,60	B	40 004,40
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	70 000,00		40 004,40	0,00	29 995,60		40 004,40
2313	Constructions	70 000,00		40 004,40	0,00	29 995,60		40 004,40

RE CETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-40 004,40	D - B	-40 004,40

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
05-210501078-2022	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3
Reçu le 05/04/2023		
Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 81 (1)
LIBELLE : Acquisition de terrains

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		6 267,40	A	0,00	0,00	6 267,40	B	263 916,69
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	6 267,40	0,00	0,00	6 267,40			236 082,78
2111	Terrains nus	6 267,40	0,00	0,00	6 267,40			236 082,78
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00			27 833,91
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00			27 833,91

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	37 115,21
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		37 115,21
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00		1 295,80
2118	Autres terrains	0,00	0,00	0,00	0,00		35 819,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-226 801,48

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

AR Prefecture	III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3
05-210501078-2022 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023		

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 88 (1)
LIBELLE : Acquisition de matériel

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		11 650,00	A	571,58	0,00	11 078,42	B	570 346,22
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00			1 022,23
205	Licences, logiciels, droits similaires	0,00		0,00	0,00			1 022,23
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	11 650,00		571,58	0,00	11 078,42		569 323,99
2182	Matériel de transport	3 650,00		0,00	0,00	3 650,00		434 315,55
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00		338,58	0,00	4 661,42		73 505,18
2184	Mobilier	0,00		0,00	0,00	0,00		12 020,38
2188	Autres immobilisations corporelles	3 000,00		233,00	0,00	2 767,00		49 482,88
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RE CETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	143 215,50
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		134 068,56
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00		12 065,38
1322	Subv. non transf. Régions	0,00		0,00	0,00	0,00		47 414,94
1323	Subv. non transf. Départements	0,00		0,00	0,00	0,00		64 588,24
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00		0,00	0,00	0,00		10 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		9 146,94
1641	Emprunts en euros	0,00		0,00	0,00	0,00		9 146,94
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-571,58	D - B	-427 130,72

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615 sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

COMMUNE DE PUY ST ANDRE - BUDGET COMMUNAL 20300 - CA - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

COMMUNE DE PUY ST ANDRE - BUDGET COMMUNAL 20300 - CA - 2022

- (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

**IV
A2.3**

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l’origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l’exercice	Annuité payée au cours de l’exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d’émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AR Prefecture	IV - ANNEXES	IV
05-210501078-20220029-16-2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9
	A2.9 - AUTRES DETTES	

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

AR Prefecture 05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	IV A4
---	---	----------------------------

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	500,00		0,00	500,00	0,00	500,00
Provision pour impayés	500,00	01/01/2022	0,00	500,00	0,00	500,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	500,00		0,00	500,00	0,00	500,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

AR Prefecture

IV – ANNEXES

IV

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ELEMENTS DU BILAN

EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		0,00	I 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	0,00	102 869,41	102 869,41

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		241 997,37	III 1 405,53
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	1 405,53
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 405,53
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		241 997,37	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	241 997,37	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 405,53	0,00	0,00	127 869,41	129 274,94

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 102 869,41
Ressources propres disponibles	IV 129 274,94
Solde	V = IV – II (3) 26 405,53

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<p>AR Prefecture</p> <p>05-210501078-20230330-19_2023-BF</p> <p>Reçu le 05/04/2023</p> <p>Publié le 05/04/2023</p>	<p>IV - ANNEXES</p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</p> <p>TVA - SECTION DE FONCTIONNEMENT</p>	<p>IV</p>
		<p>A7.2.1</p>

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION	DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA	A7.2.2
	TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT	

Cet état ne contient pas d'information.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.3.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
Total des recettes réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN	A7.4.1
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT		

A7.4.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 15/07/2023	ELEMENTS DU BILAN	
ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT		A7.4.2

A7.4.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 159	Intitulé de l'opération : Reseau d'eau pluviale					Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler	
DEPENSES (a)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28
4581159 (2)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28
<i>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a – c)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28
RECETTES (b)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28
4581159 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28
<i>040 Financement par le mandataire</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<i>041 Financement par emprunt à la charge du tiers</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 324,28	0,00	0,00	0,00	0,00	4 324,28

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D’IMMOBILISATIONS

Modalités et date d’acquisition	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l’amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

AR Prefecture

IV – ANNEXES

IV

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ELEMENTS DU BILAN
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES

A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

AR Prefecture 05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	IV – ANNEXES ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	IV A10.3
---	---	-------------------------------

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	3 974,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	3 974,00

AR Prefecture

IV – ANNEXES

IV

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES

A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

AR Prefecture

IV – ANNEXES

IV

005-210501078-20230330-19_2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

ELEMENTS DU BILAN

VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES

A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

AR Prefecture	IV - ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	9 435,34	
60632	F. de petit équipement	41,57	
60636	Vêtements de travail	475,44	
6068	Autres matières & fournitures	7 755,56	
615228	Autres bâtiments	1 162,77	
012	Charges de personnel, frais assimilés	8 469,19	
64111	Personnel Titulaire	104,64	
64111	Personnel Titulaire	6 147,60	
64111	Personnel Titulaire	422,80	
64111	Personnel Titulaire	634,20	
6413	Personnel non titulaire	84,36	
6413	Personnel non titulaire	1 075,59	
72	Travaux en régie		17 904,53
722	Immobilisations corporelles		1 351,77
722	Immobilisations corporelles		15 495,76
722	Immobilisations corporelles		422,80
722	Immobilisations corporelles		634,20
TOTAL GENERAL		17 904,53	17 904,53

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	17 904,53
2313	Immos en cours-constructions	16 847,53
2313	Immos en cours-constructions	422,80
2313	Immos en cours-constructions	634,20
TOTAL GENERAL		17 904,53

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

AR Prefecture

05-210501078-20230330-19_2023-BF

Recu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN

ETAT DES TRAVAUX EN REGIE

A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	17 904,53
Recettes réelles de fonctionnement	509 825,42
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	3.51 %

AR Prefecture	IV - ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-BF Recu le 05/04/2023 Publie le 05/04/2023	ELEMENTS DU BILAN EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	A12

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT		B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	509 825,42

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,00
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-10-8033-DE	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
Reçu le 05/04/2023	ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	
Publié le 05/04/2023		

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
- (2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20220230-10-2022-25 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230230-18-2023-PP Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20220221-19-2022-RR Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023 RP Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
005-210501078-20230330-19_2023-RR Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
- (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

AR Prefecture		IV – ANNEXES		IV
05-210501078-20230330-19_2023 RP		ENGAGEMENTS HORS BILAN		
Reçu le 05/04/2023		ÉTAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPECIALE		B3
Publié le 05/04/2023				

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint administratif	C	1,00	1,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	1,00	6,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A A	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A A	A
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	TECH	352	0,00	A 3-a	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-23 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-22 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à la Mairie (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
08/04/2021 -	LIGUE DE PROTECTION DES OISEAUX			2 000,00
25/05/2022 -	CLUB BRIANCON ESCALADE			200,00
25/05/2022 -	LA RONDE DES PUY			300,00
25/05/2022 -	ADMR			250,00
25/05/2022 -	AREN 05			100,00
25/05/2022 -	TENNIS CLUB DE ST MARTIN DE QUEYRIERES			300,00
25/05/2022 -	LE PATOIS HAUT ALPIN			200,00
25/05/2022 -	SKI CLU MONTGENEVRE VAL CLAREE			700,00
25/05/2022 -	LES FRAIRIES			2 000,00
<u>Autres</u>				

- (1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.
- (2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).
- (3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023 Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CRES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023 PP	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
Reçu le 05/04/2023	LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3
Publié le 05/04/2023		

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

AR Prefecture	IV - ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2022-PP Reçu le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
Publié le 05/04/2023	LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

AR Prefecture

IV – ANNEXES

IV

05-210501078-20230330-19_2023

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	405 936,81	205 772,61	0,00	200 164,20
RECETTES	405 936,81	176 956,33	0,00	228 980,48
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	936 551,73	414 253,70	0,00	522 298,03
RECETTES	936 551,73	527 729,95	0,00	408 821,78

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : EAU 24300 / N°SIRET : 21050107800047

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	97 585,43	57 524,54	0,00	40 060,89
RECETTES	97 585,43	61 028,64	0,00	36 556,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	71 380,28	57 728,18	0,00	13 652,10
RECETTES	71 380,28	75 269,09	0,00	-3 888,81

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	503 522,24	263 297,15	0,00	240 225,09
RECETTES	503 522,24	237 984,97	0,00	265 537,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 007 932,01	471 981,88	0,00	535 950,13
RECETTES	1 007 932,01	602 999,04	0,00	404 932,97
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 511 454,25	735 279,03	0,00	776 175,22
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 511 454,25	840 984,01	0,00	670 470,24

(1) Y compris les rattachements.

AR Prefecture

05-210501078-20230330-19_2023-BF

IV - ANNEXES

IV

Reçu le 05/04/2023

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION

Publié le 05/04/2023

PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES

C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	503 522,24	263 297,15	0,00	240 225,09
RECETTES	503 522,24	237 984,97	0,00	265 537,27
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 007 932,01	471 981,88	0,00	535 950,13
RECETTES	1 007 932,01	602 999,04	0,00	404 932,97
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	1 511 454,25	735 279,03	0,00	776 175,22
TOTAL GENERAL DES RECETTES	1 511 454,25	840 984,01	0,00	670 470,24

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

AR Prefecture	IV – ANNEXES	IV
05-210501078-20230330-19_2023-PP Reçu le 05/04/2023 Publié le 05/04/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

AR Prefecture

IV - ANNEXES

IV

05-210501078-20230320-19-2023-DE
Reçu le 05/04/2023
Publié le 05/04/2023
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

D1 - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	634 000,00	39,11	39,11	0,00	247 957,40	0,00
TFPNB	5 200,00	82,87	82,87	0,00	4 309,24	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	639 200,00	39,38			252 266,64	0,00

005-210501078-20230330-19-2023-BF

Reçu le 05/04/2023

Publié le 05/04/2023

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV

D2

Nombre de membres en exercice : 10

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 1 *mm le Maire*

Date de convocation : 23/03/2023

Présenté par (1) Le Maire.

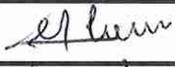
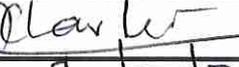
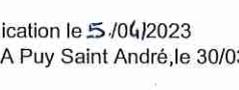
A Puy Saint André, le 30/03/2023

Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Puy Saint André, le 30/03/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARNAUD Estelle	
BUISSON Basile	
CAMUS Michel	
CHARDRONNET Luc	
JALADE Véronique	
KOLLER Pascale	
LEROY Pierre	
POINSONNET Bertrand	
PROUVE Alain	
SENNERY Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 5/04/2023, et de la publication le 5/04/2023

A Puy Saint André, le 30/03/2023

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.